

# CONSEIL DES SAGES

## Réunion du 8 septembre 2015, à 15h00

---

**Présents :**

**Élus du Conseil Municipal :** Charles FERRÉ, Maire et Yves DATIN, Maire-Adjoint en charge des Travaux, du Cadre de Vie et de la Sécurité.

**Membres du Conseil des Sages :** Edmé SUDOUR, Président, Jean-Claude BOILEAU, Guy BOISSAC, Janine BOURG, Bernard CORNET, Pierre CROUZETTE, Micheline FOURET, Guy HORTE, Michel LEFLOCH, Josette MOVIO, Annie SALAGNAC, Odile SALAT, Serge SALONE, Francis SMUDA, Robert SORGES, Danièle VIALLE + Monique FOMBELLE, Jean MAZEAUD.

**Excusés :** Paule CABANAC, Co-Présidente, Rosy DECROIX, Jean-Claude FEUGEAS, Michèle GAZAL, Martine QUINTON, Paul SARANT

**Ordre du jour :**

- Évolution des compétences des communautés de communes et de la Région
- Point sur les travaux de proximité
- Point sur les autorisations du droit des sols
- Suggestions et propositions du Conseil des Sages
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

Edmé SUDOUR ouvre la séance à 15h05. Il cède la parole au Maire qui présente au Conseil des Sages, Astrid LÉONARD, nouveau Directeur Général des Services. Elle se présente à l'assemblée, rappelant notamment son parcours, de la faculté de droit de Limoges, en passant par le Conseil Général de la Corrèze, à son dernier poste de Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Confolentais (Charente).

Ensuite, Yves DATIN, présente M. Alain LACHAUD, coordinateur par intérim de la sécurité routière en Corrèze, et lui cède la parole pour un point d'environ une heure sur les nouveaux panneaux de signalisation et les rappels de conduite à l'aide de diapositives.

À l'issue de cette intervention et après avoir remercié l'intervenant, le Maire fait le point sur les évolutions contenues dans la loi sur la nouvelle organisation des territoires de la République (dite loi NOTRe) en ce qui concerne les communautés de communes et les nouvelles compétences des régions. Il expose ainsi que la compétence de l'eau et de l'assainissement sera à l'horizon 2017 portée par les communautés de communes.

Il rappelle que les dotations enregistrent encore cette année une baisse de 10 % (soit en l'espace de trois ans, un manque à gagner de l'ordre de 30 % sur ces dotations). Afin de générer de nouvelles recettes, et dans une logique d'équité, le maire annonce son intention de refacturer aux communes extérieures, ne disposant pas d'école, le coût des élèves non égletonnais.

Il rappelle également que les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains, que la commune exerce maintenant la compétence de l'instruction des autorisations du droit des sols (autorizations d'urbanisme). Cette mission d'instruction est dévolue à un agent des services techniques qui sera préalablement formé.

Un tour de table est ensuite ouvert.

Guy BOISSAC demande dans quel état se trouve aujourd'hui l'économie à Egletons. Le Maire mentionne que la société Charal se porte assez bien, et qu'elle recrute 15 nouvelles personnes. L'assistance propose d'ailleurs d'organiser une visite de ce site industriel. De même, il répond que la SAS Farges produit bien en ce moment, que le secteur immobilier en revanche souffre, et que les prix de vente demeurent bas. Il note aussi une diminution des effectifs, dans les établissements secondaires et supérieurs, corrélative à la baisse de travail dans le secteur des travaux publics et du bâtiment.

Odile Salat demande le déplacement du stationnement pour personnes à mobilité réduite place Henri Chapoulie. Yves Datin lui répond que ce déplacement est prévu.

Janine Bourg s'interroge sur le projet « Bossoutrot » (récupération et recyclage). Le maire répond que le projet est en attente. Il évoque en revanche la reprise, par l'entreprise Fonfreyde, des locaux de l'antiquaire, carrefour de Grafouillère.

Une question est posée sur le déplacement d'un pot de fleurs au carrefour de la minoterie Estager. Il sera déplacé l'an prochain pour garantir une meilleure visibilité.

Edmé Sudour évoque la modification des couleurs des bordures de trottoirs devant la banque populaire. Il évoque aussi, comme pistes de réflexion pour la redynamisation du lac, un parcours d'accrobranches. Toujours au niveau du lac du Deïro, il souhaiterait voir placer un banc au bout de la plage. Il questionne ensuite sur le projet de vente du village de vacances. Le Maire lui répond que ce projet évolue peu, mais qu'une piste sérieuse existe pour la revente des anciens services techniques municipaux. De même, il annonce le déplacement du cabinet de géomètre Ducros-Levrat en centre ville.

Edmé Sudour souhaiterait voir s'organiser une visite de l'étang du Millet ; la visite d'une usine hydro-électrique.

Robert Sorges salue et félicite l'initiative de la municipalité d'avoir fait implanter des drapeaux à l'immédiate proximité de l'Hôtel de Ville.

Micheline Furet revient ensuite sur le lac. Elle souhaiterait voir mis en place un auvent au niveau du banc vers le chalet de l'association de la pêche, constate qu'il manque un banc au niveau de la plage, qu'une cuvette se forme au niveau du village de vacances provoquant la stagnation de l'eau (une purge pourrait être installée à proximité). Toujours pour le lac, elle demande quand un curage sera fait. Le maire lui répond que des études sont envisagées mais que le coût de ce curage est très important. De même, elle souhaiterait la réouverture de toilettes publiques, et constate toujours un manque de visibilité au niveau du parking de l'hôtel Ibis, faute aux arbres. Elle souligne enfin que de nombreux véhicules continuent de se stationner rue de Soudeilles à Naudou.

Pierre Crouzette déplore qu'un container du SIRTOM demeure devant chez lui. Un courrier sera fait au SIRTOM pour en demander le déplacement.

Il est enfin question de faire poser un miroir pour faciliter la visibilité vers chez M. Boissac.

L'ordre du jour étant épuisé Edmé SUDOURE lève la séance à 17h25.

Président,  
Edmé SUDOURE

